

14 avril 2022

RE : Demande d'obtenir les dates du 20 mars au 31 mars 2023 comme semaines de relâche pour les élevés des Sentier-alpins de Nelson.

Bonjour,

Les élèves et les parents de Sentiers-alpins de Nelson aimerait avoir les mêmes dates de semaines de relâche que le conseil scolaire locale du SD8. Ces dates sortent de vos propositions d'horaire pour l'an prochain.

Par cette lettre nous vous demandons de considérer d'accepter à notre horaire pour l'an prochain les dates suivantes : du 20 mars au 31 mars 2023.

En espérant que cette lettre vous retrouve bien.

Sincèrement,

L'association des parents des Sentiers-alpins de Nelson.

Présidente: Émilie Leblanc Kromberg

Vice-présidente: Marie-Claude Bouchard

Secrétaire: Yann Troutet

Trésorière: Myriam Zbinden